

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 AVRIL 2026

Présents : Tous les conseillers

Secrétaire de séance : Pierre PROST

DÉLIBÉRATIONS :

N° 12/2026 : Membres de la commission des Impôts :

Vote à l'unanimité de la liste composée de 12 titulaires et 12 suppléants.

N° 17/2026 : Référent Ambroisie :

Patrick VIGOT est nommé référent Ambroisie pour notre commune.

Vote à l'unanimité.

N° 18/2026 : État d'assiette, dévolution et destination des coupes :

Les parcelles concernées par les travaux forestiers 2026 sont les suivantes : parcelles 3, 24, 30, 32, 34, et 35.

Vote à l'unanimité

N° 19/2026 : Vote du CFU (Compte Financier Unique) :

Après présentation du 1^{er} adjoint, vote à l'unanimité du compte financier unique équivalent au compte administratif et au compte de gestion cumulés.

	2025	2024	Total
Fonctionnement	50 853,21 €	238 341,37 €	289 194,58 €
Investissement	-31 890,52 €	18 579,31 €	-13 311,21 €

N° 20/2026 : Affectation du résultat :

Après présentation du 1^{er} adjoint, vote à l'unanimité de l'affectation du résultat communal au budget primitif.

Fonctionnement	289 194,58 €
Investissement	-13 311,21 €

N° 21/2026 : Vote du BP (Budget Primitif) :

Après présentation par le maire, le budget primitif 2026 est adopté à l'unanimité.

Fonctionnement		Investissement	
Total dépenses	509 490,09 €	Total dépenses	228 757,21 €
Total recettes	727 117,55 €	Total recettes	228 757,21 €

Mail : mairie.trepot@orange.fr

Site : <https://trepot.fr/>

Pensez à IntraMuros

N° 22/2026 : Taux d'imposition 2026 :

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal vote pour l'année 2026 les taux d'imposition communaux suivants (hausse de 2%) :

- Taxe foncière (bâti) : 30,43 %
- Taxe foncière (non bâti) : 12,97 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 15,95 %.

Vote par 12 voix pour et 1 abstention

N° 23/2026 : Nature des dépenses imputées au compte 6232 Fêtes et Cérémonies :

Vote du budget fêtes et cérémonies à l'unanimité pour un montant de 5000 €

N° 25/2026 : Subventions associations

Le maire propose de reconduire les subventions aux différentes associations de la manière suivante :

- Amis du musée de la fromagerie : 300 €
- Entrepot' : 1500 € (incluse, la participation à la fête des parents et au Noël des enfants)
- Association des donneurs de sang : 150 €

Vote par 12 voix pour et 1 abstention

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES

Appartement 8 rue de l'école :

Ce logement sera disponible à la location à partir du 1^{er} mai 2026

Stationnement gênant :

En raison de problèmes de sécurité, un aménagement va être étudié afin de limiter le stationnement en face du restaurant.

Dépôts sauvages :

Face à la multiplication de dépôts sauvages, des pièges photographiques seront installés afin de surveiller certains endroits.

Le Maire, Le 20 Avril 2026

M. Gérard MOUGIN

Secrétaire de séance,

Pierre PROST

Cérémonie du 8 mai 2026 :

Cette année la cérémonie officielle (quatre communes) aura lieu à Montrond le Château à 10 heures 30.
Un dépôt de gerbe est prévu au monument de Trepot à 10 heures.

Mail : mairie.trepot@orange.fr

Site : <https://trepot.fr/>

Pensez à IntraMuros